



Déclaration liminaire de la FSU Guadeloupe CTA du 13 février 2020

Monsieur le Recteur,

La FSU a été reçue lundi 10 février au Ministère de l'Education nationale, à sa demande, afin d'exposer la situation des DROM en général et de la Guadeloupe en particulier, sur deux sujets d'actualité : la réforme des retraites et les moyens alloués pour la rentrée scolaire.

Depuis le 5 décembre dernier, les collègues sont fortement mobilisés pour exiger le retrait du projet de texte sur les retraites. L'annonce le 10 décembre des dotations négatives, moins 72 postes pour la Guadeloupe a rajouté à la colère des manifestants et a conduit aux blocages de tous les établissements à compter du 8 janvier.

Suite aux annonces du ministère indiquant la suspension des suppressions de postes ainsi que l'envoi d'une mission de l'inspection générale en Guadeloupe pour le moment, la FSU a appelé à d'autres modalités d'actions que les blocages des établissements.

Largement majoritaire et de plus en plus confortée, la FSU comme de nombreuses autres organisations syndicales renouvelle son exigence du retrait du projet de réforme des retraites.

Le rejet de ce texte est grandissant. Les différentes institutions et caisses de sécurité sociale ont désormais rendu leur avis sur le projet de loi retraites. Et ils sont affligeants pour le gouvernement car aucune des consultations, de la CNAV à la CNNCEFP, n'est de nature à encourager à poursuivre le projet présenté.

Bien au contraire. Le Conseil d'Etat a rendu un avis d'une violence extraordinaire, pointant des insuffisances, des lacunes et des problèmes institutionnels. Du jamais vu ! Le Conseil Supérieur de la Fonction Militaire a lui aussi rendu un avis négatif. Un fait rare ! 100 % des barreaux et pratiquement toutes les professions libérales sont opposés et toujours en lutte contre le projet. Les salariés du public et du privé prennent des initiatives multiples pour manifester leur opposition à ce projet. Le monde de l'éducation donne un bel exemple d'unité intergénérationnelle puisque la mobilisation concerne tout autant personnels, lycéens et étudiants.

Les experts de tout bord et de toute tendance se rejoignent tous dans l'analyse très critique du projet, confirmant les 3 rapports à charge de l'Institut de la Protection Sociale, y compris les inspirateurs de l'idée de régime universel qui viennent de dénoncer les impasses et les incertitudes du texte annexé au projet de loi actuellement examiné à l'Assemblée Nationale. L'opinion publique, dont le fort soutien aux opposants n'a fait que croître, confirme dans toutes les enquêtes récentes très majoritairement le désaveu.

Et pourtant le gouvernement s'entête. Il est sourd à la contestation massive de la grande majorité de la population. Il n'a pas éclairci les innombrables points obscurs du projet. Il n'a pas de solution pour juguler le déficit créé par les exonérations de cotisations décidées par ce même gouvernement. Il fait peu de cas du débat démocratique en présentant un projet incomplet et mensonger et ce dans une urgence parlementaire que rien ne justifie.

Jusqu'où ira ce gouvernement, jusqu'où devons-nous aller ?

Renforcée par tous ces soutiens unanimes, la FSU demeure déterminée et convaincue du bien fondé de poursuivre la mobilisation tout le temps nécessaire sur l'ensemble du territoire et parallèlement de renforcer l'information pour rétablir la vérité jusqu'au retrait de ce projet inutile et dangereux.

D'ailleurs, ce soir à 18h, la FSU sera à nouveau mobilisée avec les personnels dans une retraite aux flambeaux pour exiger le retrait de la réforme de la retraite dite universelle.

La FSU siège ce jour à votre Comité Technique Académique sur les lignes directrices de gestion alors que tous les groupes de travail prévus en amont ont tous été annulés.

La mise en œuvre gouvernementale de la loi de transformation de la Fonction Publique est plus régressive que ce que prévoit la législation. Ainsi la mise en œuvre notamment des Lignes Directrices de Gestion relatives à la mobilité des personnels s'inscrit, pour de nombreux corps, dans un contexte réglementaire où est désormais interdite l'organisation des mouvements par tableaux périodiques de mutations et ainsi toute référence à des barèmes. La FSU demande dans l'immédiat leurs rétablissements.

Par ailleurs, les lignes directrices de gestion (LDG) sont l'occasion dans plusieurs ministères de remettre en cause les conditions équitables de la mobilité des personnels. L'absence de contrôle paritaire met en danger l'égalité de traitement de toutes et tous.

La FSU revendique le rétablissement de toutes les compétences des CAP et s'oppose à la fusion programmée des CT et CHSCT.

Concernant la revalorisation des carrières et des rémunérations, la FSU continue de refuser le lien entre réforme des retraites et revalorisation des salaires et des carrières. Elle dénonce le fait que les discussions ouvertes à l'Éducation Nationale ne concernent que les enseignants et demande une négociation dans l'ensemble de la Fonction publique pour reconnaître le travail des agents par une revalorisation globale et sans contrepartie. Elle rappelle en particulier sa demande de dégel immédiat du point d'indice et de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies par les agents publics.

Par ailleurs, la FSU s'opposera à toute redéfinition des métiers allant dans le sens d'un alourdissement de la charge de travail et de remise en cause des statuts des personnels.

Lors de l'audience au ministère le 10 février, la FSU a alerté sur une situation explosive dans les territoires ultramarins, rappelant l'exigence de maintien du niveau des pensions pour les personnels mais également de moyens nécessaires, pour faire face à la réalité du terrain, avec une véritable prise en compte de la situation : taux de pauvreté, de

chômage, des jeunes en particulier, d'illettrisme, de décrochage scolaire, des indicateurs de position sociale, ...

Tous ces indicateurs nécessitent de revoir en urgence la carte de l'éducation prioritaire ou encore celle de la ruralité.

La FSU Guadeloupe rappelle son exigence que l'ensemble des établissements de l'académie soient placés en Education Prioritaire Renforcée.

Afin que la mission des inspecteurs généraux missionnés pour évaluer la situation se déroule dans les meilleures conditions possibles, la FSU a demandé à ce que le ministère s'engage au-delà de la simple suspension des mesures de carte scolaire.

La FSU a demandé le calendrier de cette mission en exigeant qu'elle se déroule le plus rapidement possible pour que la rentrée scolaire s'organise en adéquation avec les moyens nécessaires.

Malgré l'audience à la demande de notre organisation syndicale la semaine passée, et bien qu'une mission des inspections généraux arrive dans les prochains jours afin de mesurer les nouveaux moyens à allouer à notre académie, il a fallu attendre hier matin pour que les derniers chefs d'établissement daignent déplacer les Conseils d'Administration, comme si ces derniers décidaient en dernier lieu et non vous !

Monsieur le Recteur, la FSU s'inquiète fortement de savoir qui pilote réellement notre académie, car les chefs d'établissement ont déjà programmé des conseils d'administration pour la DGH le 3 mars, sachant que selon la réglementation en vigueur aucune instance d'EPL ne peut se réunir pour voter sur le sujet sans que le comité technique n'ait été consulté en amont ! Devons nous comprendre que vous allez organiser un comité technique sur les moyens de l'académie le lundi 2 mars ? Ou qu'une nouvelle fois nous verrons ériger l'illégalité comme mode de fonctionnement pour l'académie Guadeloupe ?

Car sur les moyens et leur utilisation, la FSU se pose de lourdes questions ! Quand le ministère vous demandait la suppression de 56 Équivalents Temps Plein, vous vous proposiez de supprimer plus du double, malgré un mouvement social sans commune mesure depuis le 5 décembre, mobilisé contre la réforme des retraites, mais aussi pour l'augmentation des moyens dans l'académie !

Monsieur le Recteur, la FSU réitère ses demandes d'une politique de transparence dans l'académie, mais chacun de vos gestes trahit au mieux de la communication sans lien avec la réalité, au pire, une dissimulation, un camouflage de la réalité.

Les commissaires paritaires de la FSU élus au CTA Guadeloupe.